

La Sidra

DE LA SEMAINE

SPECIAL
'HANOUCCA'



MIKETS

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

L'emprisonnement de Yossef s'achève enfin quand le Pharaon rêve de sept vaches grasses avalées par sept vaches maigres et de sept épis de blé pleins de grains avalés par sept épis rabougris. Yossef interprète ces rêves comme annonçant que sept années de richesse seront suivies de sept années de famine. Il conseille au Pharaon d'emmagasiner du grain pendant les années d'abondance. Le Pharaon nomme Yossef gouverneur d'Egypte. Yossef se marie avec Asnath, la fille adoptive de Potiphar et a deux fils, Menaché et Ephraïm.

La famine se répand dans la région et seule l'Egypte dispose de nourriture. Dix des frères de Yossef s'y rendent pour y acheter du grain. Le plus jeune, Binyamin, reste à la maison car Yaacov a peur pour lui. Yossef reconnaît ses frères mais eux ne le reconnaissent pas. Il les accuse d'espionnage, insiste pour qu'ils fassent venir Binyamin, afin de prouver leur honnêteté, et garde Chimon en otage. Ils découvriront plus tard que l'argent qu'ils ont payé leur a été mystérieusement restitué.

Yaacov n'accepte d'envoyer Binyamin qu'après que Yehouda a pris la responsabilité de le ramener. Cette fois-ci, ils sont cordialement reçus par Yossef qui libère Chimon et les convie à dîner chez lui. Il cache un gobelet d'argent, aux pouvoirs surnaturels, dans le sac de Binyamin. Le lendemain matin, alors que les frères s'apprentent à prendre le chemin du retour, ils sont poursuivis, fouillés et arrêtés lorsque le gobelet est découvert. Yossef offre de les libérer à condition de garder Binyamin comme esclave.

La prosternation des bergers

« Yossef était le gouverneur du pays, il distribuait l'alimentation à tout le peuple ; et les frères de Yossef vinrent (en Égypte) et se prosternèrent devant lui... Et Yossef se rappela des rêves qu'il avait rêvés à leur propos... » (Beréchit 42 : 6-9)

Presque vingt-deux ans auparavant, Yossef avait fait deux rêves qui prédisaient les événements de ce jour. Dans son premier rêve, « nous formions des gerbes dans le champ. Et voici vos gerbes entourèrent et s'inclinèrent devant ma gerbe ». Dans le second, Yossef dit avoir vu : « le soleil, la lune et onze étoiles s'incliner devant moi ».

Suite en page 2

Edito

Temps de lumières

La lumière est un élément profondément étonnant de la création. Seule l'habitude fait qu'on ne la considère pas avec le regard qu'elle devrait requérir. Certes matérielle, elle présente pourtant un aspect si éthéré qu'elle confine au spirituel. Ce n'est évidemment pas un hasard si l'image de la lumière est traditionnellement utilisée pour désigner la Torah. De fait, elle transfigure tout ce qu'elle touche. Qu'une de nos fêtes lui soit associée dans sa célébration est donc, par nature, significatif.

Observons-le. Il existe d'autres dates que celle de 'Hanoucah qui marquent le salut miraculeux du peuple juif : Pessa'h et la sortie d'Egypte, Pourim et la victoire sur nos ennemis à Babylone... Dans tous ces cas, la délivrance est célébrée par des actes liés au matériel : la consommation de Matsa pour Pessa'h ou le banquet pour Pourim. A 'Hanoucah, tout est différent. Le danger n'était pas matériel. Le peuple juif demeurait sur sa terre. Lui n'était pas en exil, c'est la Torah qui l'était ! La célébration doit donc être comme détachée des contingences du monde. Le combat fut spirituel, la victoire l'est aussi, la lumière doit l'exprimer. C'est ainsi que nous allumons les flammes de la fête pendant huit jours, entrant véritablement dans un temps de lumières multiples afin que grandisse une Lumière unique.

Tout cela est bien précieux car cette histoire nous parle avec toute la force des événements éternels. Nous vivons dans un monde souvent bien obscur. Des valeurs qui paraissent inviolables, perçues comme l'héritage collectif de toute l'humanité, constitutives naturelles de toute civilisation, peuvent être aujourd'hui battues en brèche sans que l'on s'en émeuve. Dans les relations entre les hommes ou entre les nations, l'individualisme conduit de façon croissante à une violence qui en devient presque admise. Les consciences semblent avoir perdu leurs points de repère dans une errance dont tout but a disparu. C'est au cœur de ce profond exil des âmes que monte une lumière nouvelle. Portée par 'Hanoucah, elle est celle d'un miracle, celui de la renaissance et de la pérennité.

Aussi, quand la fête revient, elle entraîne avec elle des tourbillons de joie et des clameurs d'espérance. Et elle n'incarne pas qu'une allégresse passagère. Elle ouvre un temps de lumières dont chaque seconde éclaire. Le monde change à présent. A nous d'y entrer !

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT MIKETS

PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 16h36
Sortie : 17h48

Bordeaux 17.03
Grenoble 16.36
Lille 16.25
Lyon 16.38

Marseille 16.44
Montpellier 16.49
Nancy 16.21
Nantes 16.58

Nice 16.35
Rouen 16.38
Strasbourg 16.15
Toulouse 16.59

A partir du dimanche 2 déc. 2018 • Pose des Téléphones : 7h15 • Heure limite du Chema : 10h31 • Roch 'Hodech Tévet : samedi 8 et dimanche 9 déc. 2018

Les frères de Yossef, déjà jaloux de l'affection toute particulière que portait leur père Yaakov à Yossef, « le haïrent encore plus pour ses rêves et ses paroles ». Cependant, Yaakov « garda le sujet en tête » et « attendit et patienta jusqu'à son accomplissement ».

Il fallut attendre vingt-deux ans pour que cela se produise, durant lesquels Yaakov serait endeuillé pour la perte de son fils bien-aimé, Yossef subirait l'esclavage et l'emprisonnement et ses frères, vivraient dans un remords rempli d'angoisse. Vingt-deux années douloureuses pour que les fils de Yaakov puissent se prosterner devant le vice-roi d'Égypte, qui, sans qu'ils le sachent, était ce rêveur lui-même qu'ils avaient vendu comme esclave.

Pourquoi était-il nécessaire qu'ait lieu cette marque de soumission ?

Pourquoi Yaakov « attendit et patienta jusqu'à l'accomplissement » des rêves de Yossef, malgré le fait qu'il connût la terrible animosité qu'il avait suscitée entre ses enfants ?

Le nouveau Juif

Avraham, Its'hak et Yaakov avaient été des bergers, comme l'étaient les fils de Yaakov. Ils avaient choisi cette vocation parce qu'ils estimaient que la vie d'un berger, faite de retrait, de communion avec la nature et éloignée du tumulte et des vanités de la société, était plus propice à leurs quêtes spirituelles. Garder leurs troupeaux dans les vallées et sur les collines de Canaan leur permettait de tourner le dos aux affaires humaines, de contempler la majesté du Créateur et de Le servir avec un esprit clair et un cœur tranquille.

Yossef était différent. C'était un homme du monde, « quelqu'un qui avait la chance de réussir » dans le commerce et

dans la politique. Vendu comme esclave, il eut tôt fait de devenir le responsable en chef des affaires de son maître. Jeté en prison, il occupa rapidement un haut rang dans l'administration de la prison. Il allait devenir vice-roi d'Égypte, tenir le second rôle derrière le pharaon, dans la nation la plus puissante de la terre, et le seul distributeur de l'alimentation dans tout le pays.

Et pourtant, rien de tout cela ne l'affecta. Il resta le Juste Yossef qui avait étudié la Torah aux pieds de son père. Qu'il soit esclave, prisonnier, dirigeant de millions d'hommes, contrôleur de la richesse d'un empire, tout cela ne faisait aucune différence : le même Yossef qui avait médité dans les collines et les vallées de Canaan avançait dans les rues dépravées de l'Égypte. Sa personne morale et spirituelle ne puisait ses sources qu'à l'intérieur de lui-même et n'était en rien affectée par la société environnante ou par son occupation qui exigeait une implication de vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Le conflit qui l'opposait à ses frères avait des sources bien plus profondes qu'un manteau multicolore et que la place favorite dans l'affection de leur père.

Il s'agissait d'un conflit entre une tradition spirituelle et une nouvelle mondanité, entre une communauté de bergers et un homme politique. Les frères ne pouvaient admettre qu'une personne puisse mener une existence mondaine sans devenir matérialiste, qu'une personne puisse rester unie à D.ieu tout en habitant des palais et les salles de gouvernement de l'Égypte païenne.

Là est le sens plus profond du fait que lors de la première rencontre des frères, en Égypte, « Yossef reconnut ses frères mais eux ne le reconnurent pas ». Les fils de Yaakov étaient incapables de perce-

voir « un frère » (c'est-à-dire quelqu'un qui est leur égal spirituel) dans celui qui est impliqué dans un monde matériel.

Cela ne veut pas dire pour autant que Yossef représente une approche plus matérialiste de la vie alors que les frères et les Patriarches étaient plus transcendants dans leur attitude à l'égard du monde physique.

Bien au contraire, le fait même que les « bergers » ressentent le besoin d'échapper à la société humaine et à ses quêtes matérialistes, de peur qu'elles ne les distraient de leur lien avec D.ieu et obstruent leur service divin, indique que la matérialité avait pour eux assez de substance pour leur lancer un tel défi. Yossef, quant à lui, transcendait si complètement la réalité matérielle qu'il pouvait s'y impliquer complètement tout en restant complètement attaché à D.ieu.

Parce que les « habits » matériels, qui revêtent la Présence Divine dans ce monde étaient complètement transparents pour lui, ils ne pouvaient, en aucune façon, interférer dans son attachement à D.ieu. Les trois premières générations de l'histoire juive avaient brandi le credo du berger. Mais Yaakov savait que si ses descendants devaient survivre au galout (exil) égyptien et aux millénaires d'autres exils économiques, religieux et culturels que l'histoire leur avait réservés, il lui fallait subordonner sa propre approche à celle de Yossef.

Si les enfants d'Israël devaient réussir à traverser toutes les convulsions sociales et culturelles des prochains quatre mille ans, et persévérer en tant que peuple de D.ieu, ils devaient devenir les sujets de Yossef, intériorisant la vision de Yossef et son approche de la vie dans le monde matériel.

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 2 DÉCEMBRE – 24 KISLEV

Mitsva négative n° 161 : C'est l'interdiction faite au Grand-Prêtre d'épouser une femme veuve.

Mitsva négative n° 162 : C'est l'interdiction faite au Grand-Prêtre d'avoir des rapports avec une veuve même sans l'épouser.

Mitsva positive n° 38 : Il s'agit du commandement incombant au Grand Prêtre d'épouser une vierge, ainsi qu'il a dit, qu'il en soit glorifié : "Il devra épouser une femme qui soit vierge".

Mitsva négative n° 160 : C'est l'interdiction pour un prêtre d'épouser une femme divorcée. Elle est formulée ainsi dans la Torah : "Une femme répudiée par son mari, ils ne l'épouseront point".

Mitsva négative n° 158 : C'est l'interdiction faite à un prêtre d'épouser une "Zona". Elle est tirée du verset suivant : "Une prostituée (en hébreu : Zona) ou une déshonorée (Halala), ils ne l'épouseront point".

Mitsva négative n° 159 : C'est l'interdiction pour un prêtre d'épouser une femme "déshonorée" (Halala), car il est dit : "Une femme prostituée ou déshonorée, ils ne l'épouseront point".

• LUNDI 3 DÉCEMBRE – 25 KISLEV

Mitsva négative n° 353 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de chercher à avoir des contacts avec les femmes pour lesquelles il nous est défendu d'avoir des rapports intimes même si nous n'allons pas jusque-là.

Mitsva positive n° 149 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de rechercher les signes de pureté des animaux domestiques et du gibier, soit des bêtes qui ruminent et ont le sabot fendu, ce qui les rend aptes à la consommation.

• MARDI 4 DÉCEMBRE – 26 KISLEV

Mitsva positive n° 150 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de rechercher les indices de pureté chez les oiseaux, dont seuls certains sont autorisés à la consommation

Mitsva positive n° 151 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de rechercher les indices de pureté chez les sauterelles.

Mitsva positive n° 152 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de rechercher les indices de pureté des poissons.

Mitsva négative n° 172 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer une bête impure, domestique ou sauvage.

Mitsva négative n° 174 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger un oiseau impur.

• MERCREDI 5 DÉCEMBRE – 27 KISLEV

Mitsva négative n° 173 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer des poissons impurs (non cachers).

Mitsva négative n° 175 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger des insectes ailés.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

TROUVER DE LA LUMIÈRE À 'HANOUCCA' H

« Tu t'es promené dans les jungles de Bor-néo, tu as escaladé les plus hautes mon-tagnes d'Afrique et tu as passé des mois dans un camp de boxe en Thaïlande... Com-ment as-tu respecté le repos du Chabbat et mangé cachère dans tous ces endroits ? » me demandent mes amis.

Oui, c'est vrai, je voyage depuis 1997. Ma maison est mon sac à dos et j'y transporte tout ce dont j'ai besoin : vêtements, brosse à dents, des balles pour jongler et une paire de Téfilines.

Les gens s'étonnent gentiment : « Ben ! Tu auras visité le monde entier avant d'avoir 25 ans. Où iras-tu en voyage de noces ? » Et je réponds : « Il me reste encore quelques endroits très intéressants à visiter : l'Irak, l'Afghanistan, le Yémen... ».

Ce que j'aime dans ces voyages, c'est que j'ai pu être 'Hazane (cantor) dans de nom-breuses synagogues de par le monde. De-puis ma Bar Mitsva, j'aime chanter lors des offices, j'aime aider d'autres Juifs à prier et je remercie D.ieu de m'avoir donné une voix qui plaît aux gens. Quand les circonstances le permettent, je profite de l'occasion pour parler aux Juifs que je rencontre de Torah et de Mitsvot ; quant aux non-Juifs de bonne volonté, je leur expose la nécessité de se conformer aux Sept Lois des Enfants de Noé et je leur explique ce qui se passe vrai-ment en Israël. J'agis comme un rabbin et

un peu comme un ambassadeur.

L'Indonésie est le 4^{ème} pays le plus peu-plé du monde : 250 millions d'habitants. C'est aussi le plus grand pays musulman du monde et il ne s'y trouve que quelques douzaines de Juifs, sans un seul Séfer To-rah. Les détenteurs de passeports israéliens sont interdits d'entrée et l'atmosphère an-ti-israélienne et même anti-juive contribue à en faire un pays rarement prisé par des touristes juifs.

Mais j'y suis allé malgré tout. Surtout à Bali car ce sont plutôt des Hindous qui y habitent et qui sont plus tolérants. J'y ai évolué en moto, j'ai adoré la plongée sous-marine et j'ai même observé de loin quelques temples peuplés de singes. La plupart des touristes ne vont pas plus loin que Bali mais il y a encore beaucoup à visi-ter : Java, Sumatra, des volcans en activité, des villages...

A un moment donné, sur la côte Est de Bali, j'avais prévu d'explorer Tullamben, en plon-gée. J'étais le seul touriste sur le site. Un Chabbat après-midi, assis sur un banc, j'ai parlé à D.ieu : « Cela fait plusieurs semaines que je suis à Bali et je n'ai pas encore ren-contré un seul Juif ; de grâce, envoie-moi quelqu'un à qui parler en ce bel après-midi chabbatique ! »

Quelques minutes plus tard, j'ai entendu des voix d'une famille qui discutait bruyam-ment : je me suis retourné : un père, une mère et des enfants qui parlaient anglais. Je me suis présenté et j'ai tout de suite re-connu l'accent :

- D'où venez-vous ?

- De Montréal !

- Ah ! Comme moi ! Peut-être nos familles se connaissent-elles : votre nom ?

- Je ne pense pas que vous puissiez nous connaître, nous nous appelons Cohen...

- Chabbat Chalom ! répondis-je en riant.

M. Cohen était stupéfait de rencontrer un Juif de Montréal sur une plage à Bali. Je leur rappelai que le lendemain soir, ce serait 'Hanouccah et Mme Cohen renchérit : « Je t'avais demandé avant de partir de vérifier la date de la fête ! ». Il lui promit qu'il achè-terait des bougies le lendemain.

J'étais heureux : D.ieu m'avait donné l'oc-casion de rappeler aux Cohen que c'était bientôt 'Hanouccah. On dirait que, où qu'on aille, on finit toujours par rencontrer un Juif. Je me souviens, il y a quelques années, je me trouvais au Laos pour 'Hanouccah ; cher-chant au marché de l'huile d'olive : j'aurais pu allumer des bougies mais je préférerais allumer avec de l'huile d'olive comme on le

faisait dans le saint Temple de Jérusalem. J'aperçus alors un homme visiblement oc-cidental qui avait l'air de se débrouiller dans le langage local. Nous avons fait connais-sance : Daniel était américain et vivait au Laos depuis plusieurs années pour mieux connaître les instruments de musique lo-caux. Barbu, il arborait des dreadlocks hir-sutes, des tatouages, des piercings un peu partout sur le corps ainsi qu'une sorte de tunique étrange. Et surtout les lobes de ses oreilles étaient percés de clous...

Il m'accompagna chez un pharmacien qui vendait des fioles d'huile d'olive, préconi-sées pour le traitement des maladies de la peau. Quand j'annonçai que je voulais ache-ter toutes ses bouteilles, lui et Daniel n'en revenaient pas : j'expliquai à Daniel que ce serait bientôt la fête juive de 'Hanouccah et que j'avais besoin d'huile pour allumer les mèches de ma Ménorah pendant huit jours. - Oh ! Cela fait au moins 20 ans que je n'ai pas vu de Ménorah, murmura Daniel comme s'il se parlait tout seul. Mes parents en allumaient une quand j'étais petit...

On était vendredi. J'invitai Daniel à allumer lui aussi la 'Hanoukia puis à partager mes repas de Chabbat. Le vendredi, il faut allu-mer avant l'entrée du Chabbat. J'attendis Daniel jusqu'au dernier moment possible puis, déçu, j'allumai tout seul. Quand il ar-riva, le soleil était déjà couché à l'horizon. Il s'assit devant les godets allumés, contem-pla intensément les flammes. Quand je lui proposai de manger, il ne voulut pas quitter les flammes des yeux. Durant trois heures, il resta assis sans bouger, comme hypnotisé, laissant sa flamme intérieure jaillir comme les lumières de 'Hanouccah.

Rav Ben Tanny

travelingrabbi.com

Traduit par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

UNE FOI PARFAITE

Notre foi en la venue du Machia'h est une foi parfaite, au-delà de la logique et même si la raison ne parvient pas à comprendre comment cela serait possible. C'est là le sens de l'enseignement talmudique (Sanhédrin 97a) selon lequel le Machia'h vient « sans qu'on y pense ». Cela signifie : par une foi au-delà de la « pensée raisonnable ».

Le fait même que certaines disent que la génération n'en est pas digne est ainsi le signe certain que nous nous trouvons au seuil de la Délivrance.

(D'après Likoutei Si'hot vol 10 p. 171) H.N.

ב"ה

Garage Direct Auto
Carrosserie
Peinture
Mécanique
Franchise offerte
(voir conditions au garage)
14 véhicules de courtoisie
- Demander **Shmouel** -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél: 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

La Hala'ha DE LA SEMAINE

Les femmes et jeunes filles ont-elles l'obligation d'allumer la 'Hanoukia ?

Réponse : Les femmes et jeunes filles ont subi de terribles restrictions durant l'occupation gréco syrienne.

Par ailleurs, la victoire militaire fut en grande partie due à l'action héroïque d'une femme, Yehoudit. C'est pourquoi les femmes et filles ont l'obligation d'assister à l'allumage des lumières de 'Hanouccah par un homme. Dans le cas où il n'y a pas d'homme (ou garçon de plus de treize ans) pour les rendre quittes, elles allumeront leurs propres lumières de la fête.

Que doit faire celui qui rentre chez lui très tard le soir de 'Hanouccah ?

Normalement, on doit allumer les lumières de 'Hanouccah de façon à « publier le miracle », donc quand les gens sont réveillés.

On peut allumer les lumières de 'Hanouccah en principe toute la nuit, à condition que quelqu'un soit éveillé dans la maison. Si tout le monde dort, il faudrait normalement réveiller au moins une personne.

Cependant, celui qui allume sa 'Hanoukia alors que plus personne n'est éveillé ne sera pas réprimandé pour cela.

Comment agissent les élèves d'un internat ?

Selon certaines opinions, ils sont considérés comme membres d'une même famille et doivent donc allumer chacun leur 'Hanoukia dans le réfectoire ; s'ils le désirent, ils peuvent avoir la « Kavana », l'intention de ne pas se rendre quitte et allumer leur 'Hanoukia dans leur chambre à coucher qui est considérée comme leur véritable demeure.

D'autres décisionnaires tranchent qu'ils doivent a priori allumer leur 'Hanoukia dans leur chambre à coucher.

Enfin, certains décisionnaires séfarades estiment que les pensionnaires d'un internat sont rendus quitte de leur obligation d'allumer du fait que leur père allume chez lui à la maison en pensant à eux.

Si on allume la 'Hanoukia en public, dans une synagogue ou une fête, doit-on prononcer les bénédictions ?

De nombreux décisionnaires tranchent qu'il faut allumer la 'Hanoukia avec les bénédictions dans tout endroit où des Juifs se réunissent, que ce soit dans une fête, un restaurant, un mariage etc... afin de rendre le miracle public.

Même si on assiste à un allumage public, on doit allumer sa 'Hanoukia avec les bénédictions une fois qu'on est rentré chez soi.

F.L. (d'après Rav Yossef Ginsburgh)

NOUVEAU... NOUVEAU... NOUVEAU...

franprix  **Kash**
BY LEADER CASH

INEDIT !!

600 M² AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ
en plein cœur de Levallois
au 81 rue Jules Guesde

- **Beaucoup de choix**
- **Prix défiant toute concurrence**
- **Accueil chaleureux**
- **Livraison gratuite**

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

A LOUER MONTREUIL

limite BAGNOLET/ROMAINVILLE

- Bureau 22 m² : 450 €HT
- Bureau 58 m² : 1100 €HT
- Bureau 152 m² : 2300 €HT
- Entrepôt 220 m² : 2200 €HT

*Chauffage, électricité
et internet inclus*

Prêt à l'emploi,

Idéal création d'entreprise
AUCUNE GARANTIE DEMANDEE

Contactez Michael
au 07 82 22 68 61



**SOLUTION
NUMÉRIQUE
SECURITE**

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE



Caméra & Vidéo-Surveillance
Alarme & Télésurveillance
Contrôle d'accès & Interphonie
Serrurerie & Portes blindées
Store, Volet & Rideau métallique
Portail & Porte de garage

הנה
LES MEILLEURES VIANDES GLATT CACHER
LIVRÉES CHEZ VOUS EN 48H
BŒUF • VEAU • AGNEAU • VOLAILLE

Micha food

06 27 34 24 05
www.michafood.com

Pro'Embal'Jet
Grossiste emballage et hygiène

Destiné aux collectivités tels que école /synagogues /restaurants etc...

- Hygiène
- Jetable
- Emballage
- Ouate

Z.I de la Haie Griselle
21, rue du 8 Mai 1945
94470 BOISSY ST LÉGER
contact@proembaljet.com
+33 1 43 77 07 09
www.proembaljet.com

BONNE FÊTE DE 'HANOUCCAH

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e
82 rue Petit – 75019 Paris

600 m²
au service
de la
communauté

- **Beaucoup de choix**
- **Prix défiant toute concurrence**
- **Accueil chaleureux**
- **Livraison gratuite**

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

ESHEL GLATT
GLATT CACHER LAMEHADRINE

BOUCHERIE • CHARCUTERIE

55 rue Petit - 75019 Paris

01 42 45 36 47



Vous pouvez également la déposer au

ou

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.



CENTRES AÉRÉS GAN ISRAEL D'HIVER

du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019

PARIS 7^e - Yossi Mergui	06 22 03 33 07
PARIS 12^e - Yossef Martinez	06 61 10 62 10
PARIS 13^e - Haïm Assouline	06 20 87 35 05
ANTONY - Yoni Bokobza	06 46 39 87 85
AUBERVILLIERS - Mme Koskas	01 43 52 48 41
BOULOGNE - Michaël Sojcher	06 20 44 07 63
CLICHY/LEVALLOIS - Lévi Uzan	06 49 54 35 66
LES LILAS - Mme Sarfati	06 61 50 35 47
MONTROUGE - Mme Mimoun	06 15 70 40 48
NEUILLY SUR SEINE - Mlle Allouche	01 47 47 78 76
VILLIERS SUR MARNE - Mendi Mergui	06 99 52 17 70

'HANOUCCA 5779



Comme chaque année,
le BETH LOUBAVITCH
est à votre disposition
pour procéder gracieusement à
**L'ALLUMAGE DES BOUGIES
DE 'HANOUCCA**

*auprès des personnes âgées, malades,
hospitalisées ou autres...*

**N'attendez pas la dernière minute,
contactez-nous dès à présent au 01 45 26 87 60**
ou sur chabad@loubavitch.fr
pour nous communiquer vos coordonnées

UNE CAMPAGNE DU FONDOS SOCIAL JUIF UNIFIÉ

**Appel national
pour la tsédaka**

SOLIDARITÉ

DON RÉUSSIR ESPOIR TSÉDAKA 26 ANS D' ACTIONS

AMITIÉ ENSEMBLE AÎNÉS AGIR
SOLITUDE DIGNITÉ SEUL
EXCLUSION UNITÉ CITOYEN

AIDE
VIE

AVEC UN SEUL DON PARTICIPEZ AUX ACTIONS DE 92 ASSOCIATIONS

Au cœur de la Solidarité

TSÉDAKA-FSJU.ORG

Pharmacie

Quai du Mont Blanc

Fermée Chabbat et jours de fête

Messody Moyal
Pharmacienne responsable

19, quai du Mont Blanc
1201 Genève - Suisse

Tél : 004 122 731 90 85
Fax : 004 122 732 47 15

MAHANE ISRAEL

**DONNEZ DU SENS AUX
VACANCES DE VOS ENFANTS !**

► **Décembre 2018**
- Séjour à Rambouillet - Filles
- Séjour à Sacy - Garçons
- Voyage à New York - Garçons

► **Février 2019**
- Séjour au Ski : Garçons
- Séjour au Ski : Filles
- Voyage à New York : Filles

► **Chabbats pleins : Garçons**
► **Chabbats pleins : Filles**

Des séjours pour tous les goûts !
07 62 40 26 26
www.mahaneisrael.com

RAMBAM >>> suite de la page 2

Mitsva négative n° 176: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer ce qui rampe sur le sol.

Mitsva négative n° 177: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer des petits animaux rampants qui se développent dans des substances organiques en décomposition.

Mitsva négative n° 178: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger des êtres qui se développent dans les graines et dans les fruits.

• JEUDI 6 DÉCEMBRE – 28 KISLEV

Mitsva négative n° 179: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger un être rampant quelconque, qu'il soit aquatique, ailé ou terrestre.

Mitsva négative n° 180: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger un animal mort naturellement.

Mitsva négative n° 188: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la chair d'un taureau condamné à la lapidation, même s'il a été abattu rituellement avant d'avoir été lapidé.

• VENDREDI 7 DÉCEMBRE – 29 KISLEV

Mitsva négative n° 181: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger une bête "Tréfa" c'est-à-dire une bête blessée, la chair d'un sacrifice qui a été déplacée de son lieu de consommation, et la chair d'un animal vivant.

Mitsva négative n° 182: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger un membre détaché d'un animal vivant, c'est-à-dire de lui couper un membre alors qu'il est encore vivant, puis de manger ce membre.

Mitsva négative n° 184: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer du sang (des mammifères et des oiseaux).

Mitsva négative n° 185: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer certaines graisses des animaux purs.

Mitsva négative n° 183: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer le nerf sciatique.

• SAMEDI 8 DÉCEMBRE – 30 KISLEV

Mitsva négative n° 187: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger un mélange de viande et de lait.

Mitsva négative n° 186: C'est l'interdiction qui nous a été faite de cuire la viande dans le lait.

Mitsva négative n° 189: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger du pain fait à partir de la nouvelle récolte de céréales avant la fin du jour du 16 Nissan.

Mitsva négative n° 190: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger des grains torréfiés de la nouvelle récolte avant la fin de la journée du 16 Nissan.

Mitsva négative n° 191: C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger des épis grillés de la nouvelle récolte avant la date précitée.

Mitsva négative n° 192: C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la "Orlah" (les fruits des arbres durant les trois premières années).

1^{ère} BOUGIE - ALLUMAGE INTERCONTINENTAL EN DIRECT SUR ÉCRAN GÉANT
DIMANCHE 2 DÉC. 2018 À 20H | TOUR EIFFEL - CHAMP-DE-MARS (Métro: Bir Hakeim - RER: Champ-de-Mars)



2^{ème} bougie

LUNDI 3 DÉC.
Place de la République
à 19h30

3^{ème} bougie

MARDI 4 DÉC.
Place des Fêtes
à 19h30

4^{ème} bougie

MERCREDI 5 DÉC.
Place de la Bastille
à 19h30

5^{ème} bougie

JEUDI 6 DÉC.
Place du Maréchal Juin
à 19h30

7^{ème} bougie

SAMEDI 8 DÉC.
Place du Château
à 20h00

8^{ème} bougie

DIMANCHE 9 DÉC.
Place de l'Opéra
à 18h00

LES ALLUMAGES PUBLICS À PARIS ET EN ÎLE-DE-FRANCE

75	PARIS 1*	lundi 3 déc.	18h30	Place Vendôme
	PARIS 2*	mardi 4 déc.	18h00	Place de la Bourse (M* Bourse) - Face au palais Brongniart
	PARIS 3*	jeudi 6 déc.	19h30	57 rue Saintonge
	PARIS 5*	jeudi 6 déc.	19h00	ALLUMAGE ÉTUDIANTS - Place de la Sorbonne
	PARIS 6*	mercredi 5 déc.	19h30	place Michel Debré
	PARIS 7*	mardi 4 déc.	19h30	Place René Char
	PARIS 8*	dimanche 9 déc.	17h30	Place de l'Étoile (Angle Champs-Élysées et av. de Friedland)
	PARIS 8*	mercredi 5 déc.	19h00	Parc Monceau - Entrée 111/113 boulevard Malesherbes
	PARIS 10*	dimanche 2 déc.	16h00	3 rue Henri Turot
	PARIS 11*	jeudi 6 déc.	17h00	69 boulevard de Belleville
	PARIS 12*	dimanche 2 déc.	18h00	19 place Félix Éboué (M* Daumesnil)
	PARIS 12*	dimanche 9 déc.	18h00	12 place de la Nation
	PARIS 12* Ouest	jeudi 6 déc.	20h00	Place d'Aligre
	PARIS 13*	lundi 3 déc.	19h00	Devant la Faculté de Tolbiac - 90 rue de Tolbiac (M* Olympiades)
	PARIS 13*	mardi 4 déc.	19h00	27 avenue des Gobelins (devant Pharmacie Orel)
	PARIS 13*	mercredi 5 déc.	19h00	Place d'Italie (devant l'entrée du C.C. Italie 2) - Face Mairie
	PARIS 13*	jeudi 6 déc.	16h30	Beth Habad 7 rue Fernand Widal - Face à l'école Yavné
	PARIS 14*	mardi 4 déc.	19h00	Place Victor et Hélène Basch (à côté de la BNP) (M* Alésia)
	PARIS 15*	lundi 3 déc.	19h30	31 rue Pécelet - place de la Mairie
	PARIS 15*	mercredi 5 déc.	19h30	Centre Beaugrenelle
	PARIS 16*	lundi 3 déc.	19h30	Place Jean Lorrain - Marché d'Auteuil
	PARIS 17*	lundi 3 déc.	20h30	78 avenue des Ternes
	PARIS 17*	mardi 4 déc.	19h00	square des Batignolles - 145 rue Cardinet
	PARIS 17*	mardi 4 déc.	20h30	20 rue Cardinet
	PARIS 17*	mercredi 5 déc.	20h30	39 avenue de Villiers
	PARIS 17*	dimanche 9 déc.	20h30	27 avenue Niel
	PARIS 18*	samedi 8 déc.	20h00	Place Guy Môquet - face BNP (M* Guy Môquet)
	PARIS 19*	mardi 4 déc.	20h00	59 avenue de Flandre (M* Riquet) devant le Beth 'Habad
	PARIS 20*	mardi 4 déc.	19h00	44 boulevard de Charonne (M* Avron)
	PARIS 20*	jeudi 6 déc.	19h30	Place S. Fargeau
60	Lamorlaye	dimanche 2 déc.	19h00	Château de Lamorlaye
77	Armentières-en-Brie	mercredi 5 déc.	19h00	Hôtel de Ville - Rue de Tancrou
	Bussy-S.-Georges	lundi 3 déc.	19h30	Square Vitlina - Rue Konrad Adenauer
	Fontainebleau	mardi 4 déc.	19h30	43 boulevard de Magenta - face au Châteaux
	Meaux	dimanche 2 déc.	19h00	Place de l'Europe
	Pontault-Combault	dimanche 2 déc.	18h00	Hôtel de Ville (sur le parvis de la Médiathèque)
78	Chatou	lundi 3 déc.	19h30	Place Maurice Berteaux
	Montigny-le Bretonneux	lundi 3 déc.	20h00	Place Étienne François Choiseul
	S.-Germain-en-Laye	lundi 3 déc.	19h30	12 ter, avenue Carnot
	Versailles	dimanche 2 déc.	17h30	10 rue Albert Joly
91	Athis-Mons	samedi 8 déc.	19h00	28 avenue Jean-Pierre Bénard
	Longjumeau	dimanche 2 déc.	17h30	7 rue Jules Ferry
	Massy	samedi 8 déc.	20h00	56 quater rue de Longjumeau
	Montgeron	mardi 4 déc.	19h00	Place de l'Astral - 121 avenue de la République
	Palaiseau	mercredi 5 déc.	19h00	info: 06 17 55 29 53
	Savigny-sur-Orge	samedi 8 déc.	20h30	Place S. Therese
	Yerres	lundi 3 déc.	19h00	Place du 8 mai 1945
92	Antony	lundi 3 déc.	19h30	Place de l'Hôtel de Ville
	Asnières-sur-Seine	dimanche 2 déc.	17h00	Parvis de l'Hôtel de Ville
	Boulogne-Billancourt	mardi 4 déc.	19h15	Maison Walewska - 7 rue de Montmorency
	Châtillon	lundi 3 déc.	19h00	Place du Marché
	Chaville	dimanche 2 déc.	18h00	Parvis de l'Atrium - 855 avenue Roger Salengro
	Clamart	lundi 3 déc.	19h30	6 place Jules Hunebelle
	Clichy	lundi 3 déc.	19h30	Place de la République
	Courbevoie - La-Garenne-Colombes	dimanche 9 déc.	18h00	Place Rhin et Danube

92	Issy-les-Moulineaux	dimanche 2 déc.	18h00	Parvis de la Synagogue
	Levallois-Perret	mardi 4 déc.	19h30	Place Georges Pompidou (M* Pont de Levallois)
	Montrouge	mardi 4 déc.	19h00	Place Gabrielle de Guerchy
	Nanterre	dimanche 2 déc.	17h30	Mairie annexe du mont Valérien
	Plessis-Robinson	mercredi 5 déc.	19h30	1 Place Jane Rhodes - la Maison des Arts
	Puteaux	dimanche 9 déc.	19h30	Place de la Mairie
	Rueil-Malmaison	jeudi 6 déc.	19h30	Place de l'Europe
	Sceaux	jeudi 6 déc.	19h00	Place du Marché - (rue Piétonne)
	Suresnes	mercredi 5 déc.	19h30	Terrasse du Fécheray - 190 bd Washington
93	Aubervilliers	dimanche 2 déc.	18h30	Porte de la Villette (face de l'hôtel B&B)
	Aubervilliers	lundi 3 déc.	18h30	porte d'Aubervilliers - (avenue Victor Hugo - entrée Périphérique)
	Aubervilliers	mardi 4 déc.	18h30	Place du 8 Mai 1945 Charles de Gaulle
	Aubervilliers	mercredi 5 déc.	15h30	Angle rue Mendel Kalmenson et rue Clos Bénard
	Aubervilliers	jeudi 6 déc.	18h30	C.C. Le Millénaire
	Aubervilliers	dimanche 9 déc.	18h30	Métro Fort d'Aubervilliers
	Aulnay-sous-Bois	dimanche 2 déc.	18h00	Parc Emile Zola - 65 boulevard Emile Zola
	La-Courneuve	samedi 8 déc.	19h30	Synagogue 13 rue S. Just
	Noisy-le-Grand	mardi 4 déc.	19h30	Parvis de la Mairie
	Le-Pré-S.-Gervais	lundi 3 déc.	19h30	Place Léon Blum
	Les-Lilas	mardi 4 déc.	19h30	Jardin du Théâtre du Garde Chasse - avenue Paul de Kock
	Les-Pavillons-sous-Bois	mercredi 5 déc.	19h45	Salle de Sports Lino Ventura (Parking extérieur), 3 Rue de Berlin
	Montreuil	mardi 4 déc.	19h30	158 rue Étienne Marcel
	Neuilly sur Marne	mercredi 5 déc.	19h30	Zone Industrielle des Chenoux
	Noisy-le-Grand	dimanche 9 déc.	19h00	Place de la Mairie
	Pantin	mardi 4 déc.	19h30	Place Stalingrad - 104 avenue Jean Lolive
	Pierrefitte	samedi 8 déc.	20h30	Place de la Mairie
	Romainville	samedi 8 déc.	20h00	18 rue Alexandre Dumas
	Villepinte	dimanche 9 déc.	17h00	1 Place Condorcet
94	Alfortville	jeudi 6 déc.	19h00	Hôtel de Ville, Place François Mitterrand
	Boissy S. Léger	lundi 3 déc.	19h30	Place du Marché de la ferme
	Bonneuil-sur-Marne	dimanche 9 déc.	19h00	Place de la Mairie
	Bry sur Marne	dimanche 2 déc.	17h30	Place de la Mairie
	Créteil - Nord	jeudi 6 déc.	18h30	Eplanade du Centre Commercial du Palais - Esplanade Rataouille
	Créteil	mercredi 5 déc.	19h00	Eplanade des Abyemes (Allumages sur Bateau)
	Fontenay-sous-Bois	dimanche 9 déc.	18h00	Place Moreau David
	Gentilly	jeudi 6 déc.	20h00	Jardin de la Paix
	Ivry-sur-Seine	dimanche 2 déc.	17h00	57 avenue Danielle Casanova
	Joinville-le-Pont	dimanche 9 déc.	18h30	Ile Fanac - accès par l'escalier sur le pont de Joinville
	Limeil-Brevanne	dimanche 9 déc.	19h30	Place Jean Jaurès (face Police municipale)
	Nogent-sur-Marne	samedi 8 déc.	20h00	Place du Marché - Place de l'Europe
	Orly	mardi 4 déc.	19h30	Place du Fer à Cheval (Près du E. Leclerc)
	Rungis	mardi 4 déc.	19h30	Place Louis XIII
	S.-Maur-des-Fossés	dimanche 2 déc.	18h00	Place des Marronniers
	Sucy-en-Brie	mardi 4 déc.	19h30	Espace Jean Marie Poirier - 1 Esplanade du 18 juin 1940
	Thiais	mercredi 5 déc.	19h30	54 rue de la Saussaie
	Villeneuve S. Georges	mercredi 5 déc.	19h00	Carrefour Pompadour
95	Domont	mardi 4 déc.	19h30	42 avenue Aristide Briand
	Enghien-les-Bains	jeudi 6 déc.	20h00	au bord du lac d'Enghien
	Cergy-Pontoise	dimanche 9 déc.	17h30	devant l'Office du Tourisme à Pontoise
	Goussainville	dimanche 9 déc.	14h00	Salons de l'Hôtel Bagatelle - 2 rue Jean Monnet
	Soisy-sous-Montmorency	samedi 8 déc.	20h00	Place de la Mairie - avenue du Général de Gaulle
	Sarcelles	samedi 8 déc.	20h30	devant la Grande Synagogue - 74 avenue Paul Valéry
	Sarcelles Village	dimanche 2 déc.	20h00	Parvis de la Sous Préfecture de Sarcelles
	S. Brice	dimanche 2 déc.	16h00	Salle du Chevalier S. Geroges (rue des deux Piliers)

75	PARIS 4*	dimanche 2 déc.	14h00	21 bis rue des Tournelles
	PARIS 10*	dimanche 2 déc.	16h00	3 rue Henri Turot
	PARIS 10*	dimanche 9 déc.	16h30	71 rue de Dunkerque
	PARIS 15*	dimanche 9 déc.	15h00	2 rue d'Arsonval
	PARIS 19*	mardi 4 déc.	18h00	59 avenue de Flandre
	PARIS 20*	dimanche 9 déc.	15h00	82 rue des Couronnes
	PARIS 20*	dimanche 9 déc.	16h00	43 rue Pelleport
77	Meaux	dimanche 9 déc.	15h30	11 rue Paul Barennes
	Pontault-Combault	dimanche 2 déc.	15h30	55 avenue des Lilas
91	Athis-Mons	samedi 8 déc.	19h30	28 avenue Jean-Pierre Bénard
	Longjumeau	dimanche 2 déc.	16h30	7 rue Jules Ferry
	Massy	dimanche 9 déc.	10h30	56 quater rue de Longjumeau
	Savigny-sur-Orge	dimanche 9 déc.	15h00	1 avenue de l'Armée Leclerc
	Yerres	samedi 8 déc.	20h00	43-45 Rue Raymond Poincaré
92	Clichy	dimanche 2 déc.	14h00	26 rue Mozart
	Plessis-Robinson	mercredi 5 déc.	20h00	1 Place Jane Rhodes - la Maison des Arts

	Nanterre	dimanche 2 déc.	14h00	Salle de la mairie annexe du mont Valérien
	Neuilly-sur-Seine	dimanche 2 déc.	16h00	44 rue Jacques Dulud
93	Aubervilliers	mercredi 5 déc.	15h30	17 rue du Clos Bénard
	Le-Pré-S.-Gervais	dimanche 2 déc.	14h00	7 avenue du Belvédère
	Les-Pavillons-sous-Bois	lundi 3 déc.	18h30	5 rue de Losbonne
	Noisy-le-Grand	dimanche 2 déc.	15h00	166 rue Pierre Brossollette
	Pantin	dimanche 2 déc.	15h00	6 rue Palestro
94	Alfortville	mardi 4 déc.	19h00	Salons les Dunes - 27 quai d'Alfortville
	Bry sur Marne	dimanche 2 déc.	18h00	Salle Daguerre - 1 grande rue du Général de Gaulle
	Créteil - Nord	dimanche 2 déc.	14h30	65 rue S. Simon
	Créteil	dimanche 9 déc.	14h30	21 rue des Refugnik
	Joinville-le-Pont	mercredi 5 déc.	13h45	Info: 07 83 73 73 46
	S.-Maur-des-Fossés	dimanche 2 déc.	10h30	36 avenue du Midi
	Sucy-en-Brie	dimanche 9 déc.	17h00	12 rue du Grand Val
95	Domont	mardi 4 déc.	19h30	42 avenue Aristide Briand

LES FÊTES POUR LES ENFANTS

Cette liste est disponible sur le site www.loubavitch.fr et sera mise à jour en cas de changements